REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

PRESIDENCY OF THE REPUBLIC

SECRETARIAT GENERAL

AGENCE DE RÉGULATION DES MARCHÉS PUBLICS
PUBLIC CONTRACTS REGULATORY AGENCY

COMMISSION CHARGEE DE LA CATEGORISATION DES PRESTATAIRES DANS LE SECTEUR DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS

SOUS-SECTEUR

«ENERGIE»

- CRITERES DE CATEGORISATION -

« TRAVAUX »

1. FORMULAIRES

(En-tête de l'entreprise)

<u>FORMULAIRE 1</u> : AUTORISATION PERMANENTE DE VERIFICATION DES DECLARATIONS

Réf. n°_____ _____**, le**_____

A MONSIEUR LE DIRECTEUR GENERAL
DE L'ARMP
BP : 6604
<u>YAOUNDE</u>

<u>Objet</u> : **Autorisation permanente de vérification des déclarations et références**

Monsieur le Directeur Général,

Je soussigné _____,CNI N°_____ ,délivrée le_____, Dirigeant* de l'entreprise_____, n° carte de contribuable _____, ayant son siège social à _____, BP _____, Tél_____, autorise par la présente, la Commission chargée de la Catégorisation des Prestataires dans le secteur du Bâtiment et des Travaux Publics à effectuer, dans le cadre de la réalisation de ses missions, toute vérification des déclarations figurant dans le dossier de candidature présenté par ladite entreprise, en vue de sa participation à l'Appel à candidature n°_____.

En foi de quoi la présente autorisation est établie pour servir et valoir ce que de droit./-

Signature du Dirigeant

**Préciser la fonction*

(En-tête de l'entreprise)

***FORMULAIRE 2* : RECAPITULATIF DES PIECES DU DOSSIER**

N°	LIBELLE	OUI	NON
	Dossier administratif		
Conformité du prestataire aux dispositions légales et réglementaires régissant l'accès à la commande publique			
	Demande timbrée sur papier en-tête de l'entreprise adressée au Directeur Général de l'Agence de Régulation des Marchés Publics		
	Certificat de non-exclusion (CNE) des Marchés Publics délivré par l'ARMP		
	Attestation délivrée par la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS), mentionnant la masse salariale déclarée par le prestataire durant les trois derniers exercices ou depuis la création de l'entreprise, si cette dernière existe depuis moins de trois ans		
	Attestation de non-faillite datant de moins de quatre-vingt-dix (90) jours et délivrée par le Greffe du Tribunal du lieu du siège du candidat		
	Attestation de non-redevance, attestant que le contribuable est en règle avec l'Administration fiscale		
	Copies de la Déclaration Statistique et Fiscale des trois (03) dernières années ou depuis la création de l'entreprise, si cette dernière existe depuis moins de trois ans		
	Plan de localisation de l'entreprise signé de son Dirigeant assorti des photos (façades externes) du bâtiment abritant le siège		
Structures administratives et techniques ainsi que du capital social :			
	Copie certifiée conforme du certificat d'immatriculation au registre de commerce		
	Certificat de propriété assorti de la quittance de reversement de la taxe foncière ou le contrat de bail		
	Dossier technique		
Équipements techniques et moyens logistiques propres, en rapport avec le domaine d'activité du prestataire :			
	Liste des moyens techniques et logistiques propres accompagnée des justificatifs correspondant		
	Fiche descriptive des locaux administratifs et techniques (nombre et surface des bureaux du siège, et des succursales le cas échéant)		
Expérience et références des prestations réalisées au Cameroun :			
	Liste détaillée des réalisations de l'entreprise dans le domaine d'activité sollicité durant les dix (10) dernières années		
	Procès-verbaux de réception provisoire et/ou définitive		
	Copies des pages essentielles (celles relatives à l'objet, au montant, à l'identification des cocontractants) des marchés, conventions ou contrats exécutés dans le sous-secteur « Energie »		
Qualification et expérience des ressources humaines disponibles en permanence :			
	Liste du personnel permanent de maîtrise et d'encadrement, précisant leurs qualifications professionnelles dans le domaine concerné, assorties des justificatifs exigés		
Degré de respect des normes de Qualité, d'Hygiène, de Sécurité et de l'Environnement (QHSE) :			
	Curriculum vitae du responsable du service QHSE		
	Liste des équipements techniques et moyens logistiques dédiés au QHSE		
Niveau de respect de la législation du travail en vigueur au Cameroun:			
	Procès-verbal des élections des délégués du personnel		
	Assurance responsabilité civile de l'entreprise		
	Total des pièces		

Signature du Dirigeant

(En-tête de l'entreprise)

FORMULAIRE 3 : FICHE D'IDENTIFICATION DU CANDIDAT

Raison sociale de l'entreprise : ……...……...……

Adresse du Siège Social : …….
……..
Téléphone : ……...…….....
Télécopie : …….....……..
Site Internet : …….....
e. mail : .....
Forme de la Société : Ets ☐ SARL☐ SA☐
Activités : ……
……..
……..
Date de création : ____(j)/____(m)/_____(a)
N° RCCM : …….
N° contribuable : ……
L'entreprise est-elle liée par une Convention Collective Nationale ou Professionnelle ?
OUI☐ NON☐
Si OUI, laquelle ? ……..…….

L'entreprise a-t-elle une assurance responsabilité civile ? OUI☐ NON☐

L'entreprise a-t-elle des délégués du personnel ? OUI☐ NON☐ Si OUI, combien ? ……

L'entreprise a-t-elle un comité d'hygiène et de sécurité au travail? OUI☐ NON☐

L'entreprise a-t-elle une convention avec une formation sanitaire ou un contrat avec un médecin du travail? OUI☐ NON☐

L'entreprise tient-elle un registre des contrôles médicaux de son personnel ? OUI☐ NON☐

Dirigeant* :
Noms et Prénoms :.....……..……...

Dirigeant Adjoint :
Noms et Prénoms :.....……..……...

Gérant** :
Noms et Prénoms :.....……..……...

**Préciser la fonction*
***Le cas échéant*

Personnel permanent de l'entreprise (effectif)

Catégorie	**Hommes**	**Femmes**
Cadres		
Agents de Maîtrise		
Agents d'exécution		
Autres		
TOTAL		

Chiffre d'affaires de l'entreprise

Années	**Montant (FCFA)**
Année 2016	
Année 2015	
Année 2014	

Description du milieu de travail

Bureaux	☐Oui ☐Non Si Oui, Nombre : ___ Surface : _____ mètres carrés
Ateliers	☐Oui ☐Non Si Oui, Nombre : ___ Surface : _____ mètres carrés
Entrepôts	☐Oui ☐Non Si Oui, Nombre : ___ Surface : _____ mètres carrés
Infirmerie interne	☐Oui ☐Non
Matériel de lutte contre les incendies	☐Extincteurs ☐Bacs à sable ☐Détecteurs de fumée
Installations et système de sécurité incendie	☐Rouleau d'Extinction Automatique ☐Robinet d'Incendie Armé
Bacs à ordures	☐Oui ☐Non Si Oui, Nombre : __Capacité : _____litres
Utilitaires	☐Eau ☐Sanitaires (WC, lavabo, etc.) ☐ Électricité ☐Téléphone ☐Internet

Signature du Dirigeant

(En-tête de l'entreprise)

<u>FORMULAIRE 4</u> : LISTE DU PERSONNEL PERMANENT D'ENCADREMENT ET DE MAÎTRISE DU CANDIDAT

N°	NOM ET PRENOM	DIPLOME	EXPERIENCE	POSTE ACTUEL	REFERENCE CONTRAT	REFERENCE CNPS

<u>NB</u> : Joindre les copies certifiées ou authentifiées des diplômes, les photocopies des CNI, les CV et les justificatifs de l'expérience évoquée.

Signature du Dirigeant

(En-tête de l'entreprise)

<u>FORMULAIRE 5</u> : LISTE DU MATERIEL TECHNIQUE ET LOGISTIQUE PROPRE DE L'ENTREPRISE

N°	DESIGNATION	QUANTITE

<u>NB</u> : Joindre les photocopies des cartes grises et les justificatifs des autres matériels et logistiques.

Signature du Dirigeant

(En-tête de l'entreprise)

<u>FORMULAIRE 6</u> : LISTE DES REFERENCES LES PLUS PERTINENTES DE L'ENTREPRISEAU COURSDES 10 DERNIERES ANNEES

N°	CRITERES	PRESTATION 1	PRESTATION2	PRESTATION 3	PRESTATION 4	PRESTATION 5
1	Objet du marché					
2	Sources de financement					
3	Nature des prestations					
4	Maître d'Ouvrage					
5	Titulaire du marché					
6	Montant TTC					
7	Procès-verbal de réception provisoire ou définitive					
8	Avenants					

<u>NB</u> : Joindre les photocopies des première et dernière pages des marchés concernés et des autres justificatifs (PV, etc.).

Signature du Dirigeant

2. GRILLES D’EVALUATION

2.1-CRITERES DE QUALIFICATION

N°	CRITERE	SOUS-CRITERE			OUI/NON	
1	**Conformité du prestataire aux dispositions légales et réglementaires régissant l'accès à la commande publique**	***1.1 Dossier administratif***	1.1.1	Demande timbrée adressée au Directeur Général de l'ARMP		
			1.1.2	Certificat de Non-Exclusion de la Commande Publique		
			1.1.3	Attestation délivrée par la CNPS, mentionnant l'effectif du personnel et la masse salariale déclarée par le prestataire durant les trois (03) derniers exercices ou depuis la création de l'entreprise, si cette dernière existe depuis moins de trois (03) ans		
			1.1.4	Attestation de non-faillite datant de moins de quatre-vingt-dix (90) jours et délivrée par le Greffe du Tribunal du lieu du siège du candidat		
			1.1.5	Une attestation de non-redevance		
			1.1.6	Deux (02) copies de la Déclaration Statistique et Fiscale des trois (03) dernières années ou depuis la création de l'entreprise, si cette dernière existe depuis moins de trois (03) ans		
			1.1.7	Plan de localisation de l'entreprise signé de son dirigeant assorti des photos (façades externes) du bâtiment abritant le siège		
2	**Structures administratives et techniques ainsi que du capital social**	***2.1 Aspects administratifs, techniques et financier***	2.1.1	Certificat(s) de propriété assorti(s) de la quittance de reversement de la taxe foncière ou le(s) contrat(s) de bail		
			2.1.2	Copie certifiée conforme du certificat d'immatriculation au registre de commerce		
3	**Équipements techniques et moyens logistiques propres, en rapport avec le domaine d'activité du prestataire**	***3.1Équipements techniques et Moyens logistiques propres***	3.1.1	Cf. liste des moyens techniques et logistiques de la plus petite catégorie du domaine d'intervention sollicité (Electrification Rurale, urbaine et périurbaine; Installations électriques intérieures ; Electrification Rurale, urbaine et périurbaine par système solaire)		
4	**Expérience et références des prestations réalisées au Cameroun**	***4.1 Expérience et références du promoteur à prendre en compte si existence du prestataire inférieure à trois (03) ans***	4.1.1	Cf. références de la plus petite catégorie du domaine d'intervention sollicité (Electrification Rurale, urbaine et périurbaine; Installations électriques intérieures ; Electrification Rurale, urbaine et périurbaine par système solaire)		
5	**Qualification et expérience des ressources humaines disponibles en permanence**	***5.1 Personnel permanent d'encadrement technique***	***Existence du personnel permanent ci-après:***			
			5.1.1	Cf. liste du personnel technique de la plus petite catégorie de l'activité sollicitée (Electrification Rurale, urbaine et périurbaine; Installations électriques intérieures ; Electrification Rurale, urbaine et périurbaine par système solaire)		
TOTAL ***(NB : Est déclarée qualifiée l'entreprise qui obtient 100% de oui)***					***___OUI/12***	

2.2- CRITERES DE CLASSIFICATION

2.2-1-ELECTRICITE

2.2.1-1- INSTALLATIONS ELECTRIQUES INTERIEURES

CATEGORIE	CRITERES	SOUS-CRITERES		OUI	NON
A	***1. Domaine d'intervention***	***1.1***	***Tous travaux d'installations électriques intérieures dont le montant est supérieur à dix milliards (10 000 000 000) FCFA***		
	2. Situation administrative (cf. document CNPS)	2.1. Nombre de personnes employées	Plus de 200 employés		
		2.2. Masse salariale	Au moins égale à 10% du chiffre d'affaires moyen des trois (03) dernières années		
	3. Chiffre d'affaires	3.1	Chiffre d'affaires annuel hors taxe supérieur à dix milliards (10 000 000 000) FCFA		
	4. Personnel technique permanent	4.1	1 Ingénieur du génie électrique ou équivalent (BACC +5) + 8 ans ou (BACC+3) +10 ans d'expérience		
		4.2	1 Ingénieur du génie civil ou équivalent (BACC+5)+8 ans d'expérience ou (BACC +3) + 10 ans d'expérience		
		4.3	1Technicien supérieur du Génie électrique ou équivalent (BACC + 2) + 7 ans d'expérience		
		4.4	1 Technicien supérieur du Génie civil spécialisé en topographie ou technicien supérieur en topographie (BACC + 2) + 7 ans d'expérience ou équivalent		
	5. Moyens techniques et logistiques propres	5.1	1 Dispositif de levage (camion grue ou camion nacelle.)		
		5.2	2 Tendeurs de câble (grenouille)		
		5.3	2 Tire-câbles (tire fort)		
		5.4	4 Telluromètres		
		5.5	3GPS		
		5.6	2 Théodolites		
		5.7	1 Dispositif de mise en terre en court-circuit		
		5.8	1Groupe électrogène		
		5.9	4 Pinces à sertir		
		5.10	6 Chignoles		
		5.11	4 Palans mobiles		
		5.12	4 Postes à souder		
		5.13	6 Meules électriques		
		5.14	2 Compresseur à air		
		5.15	2 Compacteurs manuels		
		5.16	6 Décamètres		
		5.17	1 Table Traçante		
		5.18	4 Véhicules de liaison (4x4)		
		5.19	2 Vibreurs à béton		
		5.20	2 Tractopelles		

CATEGORIE	CRITERES	SOUS-CRITERES		OUI	NON
A		5.21	Surface des bureaux supérieure ou égale à 400 mètres carrés		
	6. Degré de respect des normes de QHSE	6.1 profil du personnel	1 Responsable en QHSE (BACC+ 3en qualité/hygiène/ sécurité/ environnement)		
		6.2 Matériel et logistique	10 Lots d'équipements de protection individuelle (casques, casques de protection auditive, masque de protection respiratoire, chasubles, chaussures de sécurité, gants)		
			1 Lot d'équipement de protection collective (triangle, cônes, ruban de balisage)		
			1 Infirmerie interne ou existence d'une Convention avec une formation sanitaire ou contrat avec un médecin du travail		
		6.3. Organisation mise en place	Existence d'un comité d'hygiène et de sécurité opérationnel et conforme à la réglementation		
			Tenue du registre des contrôles médicaux		
	7- Niveau de respect de la législation du travail en vigueur au Cameroun	7.1	Assurance responsabilité civile		
		7.2	PV des élections du délégué du personnel		
	8. Montant maximum des marchés ou contrats auxquels le prestataire peut soumissionner	8.1 seuil	**Illimité**		
	9. Expérience dans la réalisation des prestations concernées	9.1	Référence d'un marché d'objet similaire, d'un montant au moins égal à 6 milliards ou de deux (02) marchés dont la valeur cumulée est au moins égale à 8 milliards, dans les dix (10) dernières années		
B	***1. Domaine d'intervention***	***1.1***	***Tous travaux d'installations électriques intérieures dont le montant du marché est supérieur à un milliard (1 000 000 000) FCFA***		
	2. Situation administrative (cf. document CNPS)	2.1. Nombre de personnes employées	Entre cent-un (101) et deux cents (200) employés		
		2.2 Masse salariale	Au moins égale à 10% du chiffre d'affaires moyen des trois (03) dernières années		
	3. Chiffre d'affaires	3.1	Chiffre d'affaires annuel hors taxes supérieur à un milliard (1 000 000 000) FCFA et n'excédant pas dix milliards (10 000 000 000) FCFA		
	4. Personnel technique permanent	4.1	1 Ingénieur du génie électrique (BACC +5) + 6 ans ou (BACC+3) +8 ans d'expérience ou équivalent		
		4.2	1 Ingénieur du génie civil ou équivalent (BACC+5) +6 ans ou (BACC +3) + 8 ans d'expérience		
		4.3	1 Technicien supérieur du Génie électrique ou équivalent (BACC + 2) + 5 ans d'expérience		
		4.4	1 Technicien supérieur du Génie civil spécialisé en topographie ou technicien supérieur en topographie (BACC + 2) + 5 ans d'expérience ou équivalent		

CATEGORIE	CRITERES	SOUS-CRITERES		OUI	NON
B	5. Moyens techniques et logistiques propres	5.1	1 Dispositif de levage (camion grue, camion nacelle.)		
		5.2	2 Tendeurs de câble (grenouille)		
		5.3	2 Tire-câbles (tire fort)		
		5.4	3 Telluromètres		
		5.5	2 GPS		
		5.6	1 Théodolite		
		5.7	1 Dispositif de mise en terre en court-circuit		
		5.8	1Groupe électrogène		
		5.9	2 Pinces à sertir		
		5.10	4 Chignoles		
		5.11	2 Palans mobiles		
		5.12	2 Postes à souder		
		5.13	4 Meules électriques		
		5.14	1 Compresseur à air		
		5.15	1 Compacteur manuel		
		5.16	4 Décamètres		
		5.17	3 Véhicules de liaison (4x4)		
		5.18	2 Vibreurs à béton		
		5.19	1 Tractopelle		
		5.20	1 Table traçante		
		5.21	Surface des bureaux supérieure ou égale à 200 mètres carrés		
	6. Degré de respect des normes de QHSE	6.1Profil du personnel	1 Responsable en QHSE (BACC+ 2 en qualité/hygiène/sécurité/ environnement)		
		6.2 Matériel et logistique	6Lots d'équipement de protection individuelle (casques, casques de protection auditive, masque de protection respiratoire, chasubles, chaussures de sécurité, gants)		
			1 Lot d'équipement de protection collective (triangle, cônes, ruban de balisage)		
			1 Infirmerie interne ou existence d'une Convention avec une formation sanitaire ou contrat avec un médecin du travail		
		6.3Organisation mise en place	Existence d'un comité d'hygiène et de sécurité opérationnel et conforme à la réglementation		
			Tenue du registre des contrôles médicaux		
	7- Niveau de respect de la législation du travail en vigueur au Cameroun	7.1	Assurance responsabilité civile		
		7.2	PV des élections du délégué du personnel		
	8. Montant maximum des marchés ou contrats auxquels le prestataire peut	8.1 seuil	**20 milliards**		

CATEGORIE	CRITERES	SOUS-CRITERES		OUI	NON
	soumissionner				
	2. Expérience dans la réalisation des prestations concernées	9.1	Référence d'un marché d'objet similaire, d'un montant au moins égal à 600 millions ou de deux (02) marchés dont la valeur cumulée est au moins égale à 800 millions, dans les dix (10) dernières années		
C	***1. Domaine d'intervention***	***1.1***	***Tous travaux d'Installations Electriques Intérieures :*** ***Réalisation des réseaux électriques intérieurs dans les édifices publics comportant un poste cabine ; installation des salles de laboratoires et des hôpitaux ; réalisation des réseaux électriques intérieurs dans les Immeubles de hauteur inférieure ou égale à R + 10 ou structures inférieures ou égales à 100 bureaux, Installation des groupes électrogènes de secours (puissance inférieure ou égale à 1000 kW) avec inverseur manuel ou automatique ; installation des réseaux d'onduleurs puissance inférieure ou égale à 100kw.***		
	2. Situation administrative (cf. document CNPS)	***2.1Nombre de personnes employées***	Entre vingt et un (21) et cent (100) employés		
		2.2 Masse salariale	Au moins égale à 10% du chiffre d'affaires moyen des trois (03) dernières années		
	3. Chiffre d'affaires	3.1	Chiffre d'affaires annuel hors taxes supérieur à cent millions (100 000 000) FCFA et n'excédant pas un milliard (1 000 000 000) FCFA		
	4. Personnel technique permanent	4.1	1 Ingénieur du génie Electrique (BACC+5) + 4 ans ou (BACC+3)+6 ans d'expérience ou équivalent		
		4.2	1 Technicien supérieur du génie électrique (Bacc+2) + 5 ans d'expérience ou équivalent		
		4.3	1 Technicien en électricité +5 ans d'expérience		
	5. Moyens techniques et logistiques propres	5.1	1 Tire-câble (tire fort)		
		5.2	3 Telluromètres		
		5.3	1 GPS		
		5.4	3 Meules électriques		
		5.5	1Groupe électrogène		
		5.6	1 Pince à sertir		
		5.7	3 Chignoles		
		5.8	1 Palan mobile		
		5.9	1 Poste à souder		
		5.10	1 Tendeur à câble (grenouille)		
		5.11	1 Théodolite		

CATEGORIE	CRITERES	SOUS-CRITERES		OUI	NON
C		5.12	1Vibreur à béton		
		5.13	1Compresseur à air		
		5.14	2 Véhicules de liaison (4x4)		
		5.15	3 Décamètres		
		5.16	Surface des bureaux supérieure ou égale à 80 mètres carrés		
	6. Degré de respect des normes de QHSE	6.1 Matériel et logistique	3Lots d'équipement de protection individuelle (casques, casques de protection auditive, masque de protection respiratoire, chasubles, chaussures de sécurité, gants)		
			1 Lot d'équipement de protection collective (triangle, cônes, ruban de balisage)		
			1 Infirmerie interne ou existence d'une Convention avec une formation sanitaire ou contrat avec un médecin du travail		
		6.2Organisation mise en place	Existence d'un comité d'hygiène et de sécurité opérationnel et conforme à la réglementation		
			Tenue du registre des contrôles médicaux		
	7. Niveau de respect de la législation du travail en vigueur au Cameroun	7.1	Assurance responsabilité civile		
		7.2	PV des élections du délégué du personnel		
	8. Montant maximum des marchés ou contrats auxquels le prestataire peut soumissionner	8.1 seuil	**2 milliards**		
	9. Expérience dans la réalisation des prestations concernées	9.1	Référence d'un marché d'objet similaire, d'un montant au moins égal à 60 millions ou de deux (02) marchés dont la valeur cumulée est au moins égale à 80 millions, dans les dix (10) dernières années		
D	***1. Domaine d'intervention***	***1.1***	***Tous travaux d'installations électriques intérieures (installation ou réhabilitation) : Installation des salles de laboratoires (scolaires, communautaires, ou ministériels) et des hôpitaux, Réalisation des réseaux électriques intérieurs dans les Immeubles de hauteur inférieur ou égal à R + 4 sans ascenseur électrique ou structures inférieures ou égales à 50 bureaux et Installation des groupes électrogènes de secours (puissance inférieure ou égale à 100 kW) avec inverseur manuel ou automatique ; installation des réseaux d'onduleurs, puissance inférieure ou égale à 50kw.***		
	2. Situation administrative (cf. document CNPS)	2.1 Nombre de personnes employées	Entre six (06) et vingt (20) employés		
		2.2 Masse salariale	Au moins égale à 10% du chiffre d'affaires moyen des trois (03) dernières années		

CATEGORIE	CRITERES	SOUS-CRITERES		OUI	NON
D	3. Chiffre d'affaires	3.1	Chiffre d'affaires annuel hors taxes supérieur à cent millions (15 000 000) FCFA et n'excédant pas cent million (100 000 000) FCFA		
	4. Personnel technique permanent	4.1	1 Ingénieur du génie Electrique (BACC+5) +2 ans ou (BACC+ 3)+ 4 ans d'expérience ou 1 technicien supérieure du génie électrique (BACC+2) + 7 ans d'expérience ou équivalent		
		4.2	1 Technicien en électricité + 5 ans d'expérience.		
	5. Moyens techniques et logistiques propres	5.1	2 Décamètres		
		5.2	1 Tire-câble (tire fort)		
		5.3	1 Telluromètre		
		5.4	1 GPS		
		5.5	2 Meules électriques		
		5.6	1 Groupe électrogène		
		5.7	1 Pince à sertir		
		5.8	2 Chignoles		
		5.9	1 Palan mobile		
		5.10	4 Jeux de matériel de fouille (pioche, plantoir, pelle)		
		5.11	2 Caisses à outils pour électriciens (jeu de clefs plates et à pipe isolées, jeu de clef à l'aine ou clef mâle isolée, marteau, poinçon, brosse métallique, scie à métaux, jeu de tournevis isolés, mètre niveau à bulbe, testeur électrique, Multimètre électrique, ruban adhésif, gang BT et MT, lunettes de protection, pince ampère-métrique)		
		5.12	2 Caisses à outils pour mécaniciens (jeux de clefs plates et à pipe, jeux de clefs à l'aine ou clef malle, marteau, poinçon, brosse métallique, scie à métaux, jeu de tournevis, mètre niveau à bulbe)		
		5.13	2 Moyens de locomotion motorisés		
		5.14	Surface des bureaux supérieure ou égale à 20 mètres carrés		
	6. Degré de respect des normes de QHSE	6.1 Matériel et logistique	2Lots d'équipements de protection individuelle (casques, casques de protection auditive, masque de protection respiratoire, chasubles, chaussures de sécurité, gants)		
			1 Lot d'équipements de protection collective (triangle, cônes, ruban de balisage)		
	7. Montant maximum des marchés ou contrats auxquels le prestataire peut soumissionner	7.1 seuil	**200 millions de FCFA**		

CATEGORIE	CRITERES	SOUS-CRITERES		OUI	NON
	8. Expérience dans la réalisation des prestations concernées	8.1	Référence d'un marché d'objet similaire, d'un montant au moins égal à 9 millions ou de deux (02) marchés dont la valeur cumulée est au moins égale à 12 millions, dans les dix (10) dernières années		
E	***1. Domaine d'intervention***	***1.1***	***Tous travaux d'installations électriques intérieures (installation et réhabilitation) : Réalisation des installations électriques intérieurs dans les Immeubles de hauteur inférieur ou égal à R + 2 sans ascenseur électrique ou structures inférieur ou égal à 30 bureaux & Installation des groupes électrogènes de secours (puissance inférieur ou égal à 50 kW) avec inverseur manuel ou automatique. Installation des circuits ondulés par système monobloc.***		
	2. Situation administrative (cf. document CNPS)	2.1 Nombre de personnes employées	Au plus cinq (05) employés		
		2.2 Masse salariale	Au moins égale à 10% du chiffre d'affaires moyen des trois (03) dernières années		
	3. Chiffre d'affaires	3.1	Chiffre d'affaires annuel hors taxes n'excédant pas quinze millions (15 000 000) FCFA		
	4. Personnel technique permanent ou Promoteur	4.1	1 Technicien en électricité +3 ans d'expérience		
	5. Moyens techniques et logistiques propres	5.1	2 Jeux de matériel de fouille (pioche, plantoir, pelle)		
		5.2	1 Chignole		
		5.3	1 GPS		
		5.4	1 Meule électrique		
		5.5	1 Pince à sertir		
		5.6	1 Telluromètre		
		5.7	1 Décamètre		
		5.8	1 Caisse à outils pour électricien (jeu de clefs plates et à pipe isolées, jeu de clef à l'aine ou clef mâle isolée, marteau, poinçon, brosse métallique, scie à métaux, jeu de tournevis isolés, mètre niveau à bulbe, testeur électrique, Multimètre électrique, ruban adhésif, gang BT et MT, lunettes de protection, pince ampère-métrique)		
		5.9	1 Caisse à outils pour mécanicien (jeux de clefs plates et à pipe, jeux de clefs à l'aine ou clef malle, marteau, poinçon, brosse métallique, scie à métaux, jeu de tournevis, mètre niveau à bulbe)		
		5.10	1 Moyen de locomotion		
		5.11	1 Lot d'équipements de protection individuelle (casques, casques de protection auditive, masque de protection respiratoire, chasubles, chaussures de sécurité, gants)		

CATEGORIE	CRITERES	SOUS-CRITERES		OUI	NON
E		5.12	1 Lot d'équipements de protection collective (triangle, cônes, ruban de balisage)		
		5.13	Surface des bureaux supérieure ou égale à 12 mètres carrés		
	6. Montant maximum des marchés ou contrats auxquels le prestataire peut soumissionner	6.1 seuil	**50 millions de FCFA**		

2.2.1-1 ELECTRIFICATION RURALE, PERIURBAINE ET URBAINE ET D'ECLAIRAGE PUBLIC

CATEGORIE	CRITERE	SOUS-CRITERE		OUI	NON
A	***1. Domaine d'intervention***	***1.1***	***Tous travaux d'électrification rurale périurbaine et urbaine et d'éclairage public par sources conventionnelles dont le montant est supérieur à dix milliards (10 000 000 000) FCFA***		
	2. Situation administrative (cf. document CNPS)	2.1. Nombre de personnes employées	Plus de 200 employés		
		2.2 Masse salariale	Au moins égale à 10% du chiffre d'affaires moyen des trois (03) dernières années		
	3. Chiffre d'affaires	3.1	Chiffre d'affaires annuel hors taxes supérieur à 10 000 000 000 FCFA		
	4. Personnel technique permanent	4.1	1 Ingénieur du génie électrique (BACC+5) + 8 ans d'expérience ou (BACC+3) +10 ans d'expérience ou équivalent		
		4.2	1 Ingénieur du génie rural, mécanique ou génie civil (BACC+5) + 8 ans d'expérience ou (BACC+3) +10 ans d'expérience ou équivalent		
		4.3	1 Technicien supérieure de topographie (BAC+2) +7 ans d'expérience ou équivalent		
		4.4	1 Technicien supérieur du Génie électrique (BACC+2)+7 ans d'expérience ou équivalent		
	5. Moyens techniques et logistiques propres	5.1	4 Dispositifs de levage (camion grue, camion nacelle.)		
		5.2	2 Tractopelles		
		5.3	2 Bétonnières		
		5.4	3 Vibreurs à béton		
		5.5	2 Compacteurs manuels		
		5.6	2 Dérouleuses de câble		
		5.7	4 tendeurs de câble (grenouille)		
		5.8	1 Tire-câble (tire fort)		
		5.9	2 Telluromètres		
		5.10	3GPS		
		5.11	1 Station totale		
		5.12	1 Table Traçante		
		5.13	1 dispositif de mise en terre en court-circuit		
		5.14	3 Tronçonneuses		
		5.15	6 Décamètres		
		5.16	1Groupe électrogène		
		5.17	6 Pinces à sertir		
		5.18	6 Chignoles		
		5.19	4 Palan mobiles		
		5.20	4 postes à souder		
		5.21	6 Meules électriques		
		5.22	4 Véhicules de liaison (4x4)		
		5.23	Surface des bureaux supérieure ou égale à 400 mètres carrés		

CATEGORIE	CRITERE	SOUS-CRITERE		OUI	NON
A	6. Degré de respect des normes de QHSE	6.1Profil du personnel	1 Responsable en QHSE (BACC+3 en qualité/ hygiène/ sécurité/ environnement)		
		6.2 Matériel et logistique	10 Lots d'équipements de protection individuelle (casques, casques de protection auditive, masque de protection respiratoire, chasubles, chaussures de sécurité, gants)		
			1 Lot d'équipements de protection collective (triangle, cônes, ruban de balisage)		
			1 Infirmerie interne ou existence d'une Convention avec une formation sanitaire ou contrat avec un médecin du travail		
		6.3Organisation mise en place	Existence d'un comité d'hygiène et de sécurité opérationnel et conforme à la réglementation		
			Tenue du registre des contrôles médicaux		
	7- Niveau de respect de la législation du travail en vigueur au Cameroun	7.1	Assurance responsabilité civile		
		7.2	PV des élections de délégué du personnel		
	8. Montant maximum des marchés ou contrats auxquels le prestataire peut soumissionner	8.1seuil	**Illimité**		
	9. Expérience dans la réalisation des prestations concernées	9.1	Référence d'un marché d'objet similaire, d'un montant au moins égal à 6 milliards ou de deux (02) marchés dont la valeur cumulée est au moins égale à 8 milliards, dans les dix (10) dernières années		
B	***1. Domaine d'intervention***	***1.1***	***Tous travaux d'électrification rurale périurbaine et urbaine et d'éclairage public par sources conventionnelles dont le montant est supérieur à un milliard (1 000 000 000) FCFA***		
	2. Situation administrative (cf. document CNPS)	2.1. Nombre de personnes employées	Entre cent-un (101) et deux cents (200) employés		
		2.2 Masse salariale	Au moins égale à 10% du chiffre d'affaires moyen des trois (03) dernières années		
	3. Chiffre d'affaires	3.1	Chiffre d'affaires annuel hors taxes supérieur à un milliard (1 000 000 000) FCFA et n'excédant pas dix milliards (10 000 000 000) FCFA		
	4. Personnel technique permanent	4.1	1 Ingénieur du génie électrique (BACC+5) + 6 ans d'expérience ou (BACC+3) +8 ans d'expérience ou équivalent		
		4.2	1 Ingénieur du génie rural, mécanique ou génie civil (BACC+5) + 6 ans d'expérience ou (BACC+3) +8 ans d'expérience ou équivalent		
		4.3	1 Technicien supérieure de topographie (BAC+2) +5 ans d'expérience ou équivalent		
		4.4	1 Technicien supérieur du Génie électrique (BACC+2)+5 ans d'expérience ou équivalent		
	5. Moyens techniques et logistiques propres	5.1	2 Dispositifs de levage (camion grue, camion nacelle.)		
		5.2	1 Tractopelle		
		5.3	2 Bétonnières		
		5.4	2 Vibreurs à béton		

CATEGORIE	CRITERE	SOUS-CRITERE		OUI	NON
B		5.5	2 Compacteurs manuel		
		5.6	3 Tendeurs de câble (grenouille)		
		5.7	1 Tire-câble (tire fort)		
		5.8	1 Dérouleuse de câble		
		5.9	2 Telluromètres		
		5.10	2 GPS		
		5.11	1 Station total		
		5.12	1 Table Traçante		
		5.13	1 Dispositif de mise en terre en court-circuit		
		5.14	4 Décamètres		
		5.15	2 Tronçonneuses		
		5.16	1Groupe électrogène		
		5.17	4 Pinces à sertir		
		5.18	4 Chignoles		
		5.19	2 Palans mobiles		
		5.20	2 postes à souder		
		5.21	4 Meules électriques		
		5.22	3 Véhicules de liaison (4x4)		
		5.23	Surface des bureaux supérieure ou égale à 200 mètres carrés		
	6. Degré de respect des normes de QHSE	6.1Profil du personnel	1 Responsable QHSE (BACC+2 en qualité/ hygiène/ sécurité/ environnement)		
		6.2 Matériel et logistique	6 Lots d'équipement de protection individuelle (casques, casques de protection auditive, masque de protection respiratoire, chasubles, chaussures de sécurité, gants)		
			1 Lot d'équipement de protection collective (triangle, cônes, ruban de balisage)		
			1 Infirmerie interne ou existence d'une Convention avec une formation sanitaire ou contrat avec un médecin du travail		
		6.3Organisation mise en place	Existence d'un comité d'hygiène et de sécurité opérationnel et conforme à la réglementation		
			Tenue du registre des contrôles médicaux		
	7- Niveau de respect de la législation du travail en vigueur au Cameroun	7.1	Assurance responsabilité civile		
		7.2	PV des élections des délégués du personnel		
	8. Montant maximum des marchés ou contrats auxquels le prestataire peut soumissionner	8.1 seuil	**20 milliards de FCFA**		

CATEGORIE	CRITERE	SOUS-CRITERE		OUI	NON
	9Expérience dans la réalisation des prestations concernées	9.1	Référence d'un marché d'objet similaire, d'un montant au moins égal à 600 millions ou de deux (02) marchés dont la valeur cumulée est au moins égale à 800 millions, dans les dix (10) dernières années		
C	***1. Domaine d'intervention***	***1.1***	***Réseaux triphasés MT/BT avec poste H59 ou H61, réseaux monophasés MT/BT, Réseaux souterrain MT/BT avec poste H59, Conversion des réseaux monophasés en triphasés et Extension réseau BT, Centrale + réseau BT, Points lumineux, armoire de commande, poste MT/BT, extension réseau BT et Points lumineux, armoire de commande, extension réseau BT***		
	2. Situation administrative (cf. document CNPS)	2.1Nombre de personnes employées	Entre vingt et un (21) et cent (100) employés		
		2.2 Masse salariale	Au moins égale à 10% du chiffre d'affaires moyen des trois (03) dernières années		
	3. Chiffre d'affaires	3.1	Chiffre d'affaires annuel hors taxes supérieur à cent millions (100 000 000) FCFA et n'excédant pas un milliard (1 000 000 000) FCFA		
	4. Personnel technique permanent	4.1	1 Ingénieur du génie électrique (BACC+5) + 4 ans ou (BACC + 3) +6 ans d'expérience		
		4.2	1 technicien supérieur du génie Civil ou Rural (BACC+2) +5 ans d'expérience ou équivalent		
		4.3	1technicien supérieur en génie électrique (BACC+2) + 5 ans d'expérience ou équivalent		
	5. Moyens techniques et logistiques propres	5.1	1 Dispositif de levage (camion grue, camion nacelle.)		
		5.2	1 Compacteur manuel		
		5.3	2 Tendeurs de câble (grenouille)		
		5.4	1 Tire-câble (tire fort)		
		5.5	1 Telluromètre		
		5.6	1 GPS		
		5.7	1 Station total		
		5.8	1 Dispositif de mise en terre en court-circuit		
		5.9	2 Tronçonneuses		
		5.10	1 Groupe électrogène		
		5.11	3 Pinces à sertir		
		5.12	3 Chignoles		
		5.13	1 Palan mobile		
		5.14	1 Poste à souder		
		5.15	3 Meules électriques		
		5.16	1 Bétonnière		
		5.17	3 Décamètres		
		5.18	2 Véhicules de liaison (4x4)		
		5.19	Surface des bureaux supérieure ou égale à 80 mètres carrés		

CATEGORIE	CRITERE	SOUS-CRITERE		OUI	NON
C	6. Degré de respect des normes de QHSE	6.1 Matériel et logistique	3Lots d'équipement de protection individuelle (casques, casques de protection auditive, masque de protection respiratoire, chasubles, chaussures de sécurité, gants)		
			1 Lot d'équipement de protection collective (triangle, cônes, ruban de balisage)		
			1 Infirmerie interne ou existence d'une Convention avec une formation sanitaire ou contrat avec un médecin du travail		
		6.2Organisation mise en place	Existence d'un comité d'hygiène et de sécurité opérationnel et conforme à la réglementation		
			Tenue du registre des contrôles médicaux		
	7- Niveau de respect de la législation du travail en vigueur au Cameroun	7.1	Assurance responsabilité civile		
		7.2	PV des élections des délégués du personnel		
	8. Montant maximum des marchés ou contrats auxquels le prestataire peut soumissionner	8.1 seuil	**2 milliards de F CFA**		
	9Expérience dans la réalisation des prestations concernées	9.1	Référence d'un marché d'objet similaire, d'un montant au moins égal à 60 millions ou de deux (02) marchés dont la valeur cumulée est au moins égale à 80 millions, dans les dix (10) dernières années		
D	***1. Domaine d'intervention***	***1.1***	***Réseaux triphasés MT/BT avec poste H59 ou H61, réseaux monophasés MT/BT, Réseaux souterrain MT/BT avec poste H59, Conversion des réseaux monophasés en triphasés et Extension réseau BT, Centrale + réseau BT, Points lumineux, armoire de commande, poste MT/BT, extension réseau BT et Points lumineux, armoire de commande, extension réseau BT***		
	2. Situation administrative (cf. document CNPS)	2.1. Nombre de personnes employées	Entre six (06) et vingt (20) employés		
		2.2 Masse salariale	Au moins égale à 10% du chiffre d'affaires moyen des trois (03) dernières années		
	3. Chiffre d'affaires	3.1	Chiffre d'affaires annuel hors taxes supérieur à cent millions (15 000 000) FCFA et n'excédant pas cent million (100 000 000) FCFA		
	4. personnel technique permanent	4.1	1 ingénieur du génie Electrique ou équivalent (Bacc+5) +2 ans ou (Bacc+3) +4 ans expérience ou 1 technicien supérieur du génie électrique (BACC+2) +7 ans d'expérience		
		4.2	1 technicien en électricité +5 ans d'expérience.		
	5. Moyens techniques et logistiques propres	5.1	2 Moyens de locomotion motorisés		
		5.2	1 Tendeur de câble (grenouille)		
		5.3	1 Tire-câble (tire fort)		
		5.4	1GPS		
		5.5	1 Théodolite		

CATEGORIE	CRITERE	SOUS-CRITERE		OUI	NON
D		5.6	2 Décamètres		
		5.7	1 Tronçonneuse		
		5.8	2 Pinces à sertir		
		5.9	2 Chignoles		
		5.10	1 Palan mobile		
		5.11	2 Meules électriques		
		5.12	2 Caisses à outils pour électricien (jeu de clefs plates et à pipe isolées, jeu de clef à l'aine ou clef mâle isolée, marteau, poinçon, brosse métallique, scie à métaux, jeu de tournevis isolés, mètre niveau à bulbe, testeur électrique, Multimètre électrique, ruban adhésif, gang BT et MT, lunettes de protection, pince ampère-métrique)		
		5.13	2 Caisses à outils pour mécanicien (jeux de clefs plates et à pipe, jeux de clefs à l'aine ou clef malle, marteau, poinçon, brosse métallique, scie à métaux, jeu de tournevis, mètre niveau à bulbe)		
		5.14	2 Cordes de service		
		5.15	4 Jeux de matériel de fouille (pioche, plantoir, pelle)		
		5.16	1 Telluromètre		
		5.17	Surface des bureaux supérieure ou égale à 20 mètres carrés		
	6. Degré de respect des normes de QHSE	6.1 Matériel et logistique	2 Lot d'équipements de protection individuelle (casques, casques de protection auditive, masque de protection respiratoire, chasubles, chaussures de sécurité, gants)		
			1 Lot d'équipements de protection collective (triangle, cônes, ruban de balisage)		
	7. Montant maximum des marchés ou contrats auxquels le prestataire peut soumissionner	7.1 Seuil	**200 millions** de F CFA		
	8. Expérience dans la réalisation des prestations concernées	8.1	Référence d'un marché d'objet similaire, d'un montant au moins égal à 9 millions ou de deux (02) marchés dont la valeur cumulée est au moins égale à 12 millions, dans les dix (10) dernières années		
E	***1 Domaine d'intervention***	***1.1***	***Extension réseau BT, Centrale + réseau BT, Points lumineux, armoire de commande, extension réseau BT***		
	2 Situation administrative	2.1. Nombre de personnes employées	Au plus cinq (05) employés		
		2.2 Masse salariale	Au moins égale à 10% du chiffre d'affaires moyen des trois (03) dernières années		
	3 Chiffre d'affaires	3.1	Chiffre d'affaires annuel hors taxes n'excédant pas quinze millions (15 000 000) FCFA		
	4. Personnel technique permanent ou Promoteur	4.1	1 Technicien en électricité +3 ans d'expérience		

CATEGORIE	CRITERE	SOUS-CRITERE		OUI	NON
E	5. Moyens techniques et logistiques propres	5.1	2 Jeux de matériel de fouille (pioche, plantoir, pelle)		
		5.2	1 Chignole		
		5.3	1 Moyen de locomotion motorisé		
		5.4	1 Décamètre		
		5.5	1 GPS		
		5.3	1 Pince à sertir		
		5.7	1 Caisse à outils pour électricien (jeu de clefs plates et à pipe isolées, jeu de clef à l'aine ou clef mâle isolée, marteau, poinçon, brosse métallique, scie à métaux, jeu de tournevis isolés, mètre niveau à bulbe, testeur électrique, Multimètre électrique, ruban adhésif, gang BT et MT, lunettes de protection, pince ampère-métrique)		
		5.8	1 Caisse à outils pour mécanicien (jeux de clefs plates et à pipe, jeux de clefs à l'aine ou clef malle, marteau, poinçon, brosse métallique, scie à métaux, jeu de tournevis, mètre niveau à bulbe)		
		5.9	1 Telluromètre		
		5.10	1 Tronçonneuse		
		5.11	1 Lot d'équipements de protection individuelle (casques, casques de protection auditive, masque de protection respiratoire, chasubles, chaussures de sécurité, gants)		
		5.12	1 Lot d'équipements de protection collective (triangle, cônes, ruban de balisage)		
		5.13	Surface des bureaux supérieure ou égale à 12 mètres carrés		
	6. Montant maximum des marchés ou contrats auxquels le prestataire peut soumissionner	6.1 Seuil	**50 millions FCFA**		

2.2-2 ENERGIE RENOUVELABLE

CATEGORIE	CRITERES	SOUS-CRITERES		OUI	NON
A	***1. Domaine d'intervention***	***1.1***	***Tous travaux d'électrification par système solaire dont le montant est supérieur à dix milliards (10 000 000 000) FCFA***		
	2. Situation administrative (cf. document CNPS)	2.1Nombre de personnes employées	Plus de 200 employés		
		2.2 Masse salariale	Au moins égale à 10% du chiffre d'affaires moyen des trois (03) dernières années		
	3. Chiffre d'affaires	3.1	Chiffre d'affaires annuel hors taxes supérieur à dix milliards (10 000 000 000) FCFA		
	4. Personnel technique permanent	4.1	1 Ingénieur du génie électrique (BACC+5)+ 8ans d'expérience ou (BACC+3) +10 ans d'expérience en gestion des projets électriques d'énergie Renouvelable		
		4.2	1 Ingénieur du génie mécanique ou équivalent (BACC+5) + 8 ans ou (BACC + 3) +10 ans d'expérience en construction et maintenance des installations des équipements solaires y compris réseaux associés MT/BT ou centrales thermique ou éclairage public		
		4.3	1 Ingénieur topographe ou équivalent (BACC+5) + 8 ans ou (BAC+3) +10 ans d'expérience ou équivalent		
		4.4	1 Technicien supérieur du génie Civil ou Rural (BACC+ 2) +7 ans d'expérience ou équivalent		
		4.5	1 Technicien supérieur du Génie électrique (BACC+2)+7 ans d'expérience en installation et maintenance des équipements solaires		
	5. Moyens techniques et logistiques propres	5.1	1 Dispositif de levage (camion grue, camion nacelle)		
		5.2	1 Tractopelle		
		5.3	6 Décamètres		
		5.4	1 Compacteur manuel		
		5.5	1 Tendeur de câble (grenouille)		
		5.6	2 Tire-câble (tire fort)		
		5.7	4 Telluromètres		
		5.8	3 GPS		
		5.9	1 Station total		
		5.10	2 Dispositifs de mise en terre en court-circuit		
		5.11	4 Tronçonneuses		
		5.12	1 Groupe électrogène		
		5.13	3 Palans mobiles		
		5.14	3 Pinces à sertir		
		5.15	1 Table traçante		
		5.16	2 Vibreurs à béton		
		5.17	3 Postes à souder		
		5.18	2 Solarimètre		
		5.19	6 Meules électriques		
		5.20	1 Compresseur à air		
		5.21	1 Suppresseur		
		5.22	6 Chignoles		
		5.23	1 Brosse télescopique		

A		5.24	4 Véhicules 4x4		
		5.25	Surface des bureaux supérieure ou égale à 400 mètres carrés		
	6. Degré de respect des normes de QHSE	6.1Profil du personnel	1 Responsable en QHSE (BACC+3 en qualité/hygiène/sécurité/environnement)		
		6.2 Matériel et logistique	10 Lots d'équipements de protection individuelle (casques, casques de protection auditive, masque de protection respiratoire, chasubles, chaussures de sécurité, gants)		
			1 Lot d'équipements de protection collective (triangle, cônes, ruban de balisage)		
			1 Infirmerie interne ou existence d'une Convention avec une formation sanitaire ou contrat avec un médecin du travail		
		6.3 Organisation mise en place	Existence d'un comité d'hygiène et de sécurité opérationnel et conforme à la réglementation		
			Tenue du registre des contrôles médicaux		
	7- Niveau de respect de la législation du travail en vigueur au Cameroun	7.1	Assurance responsabilité civile		
		7.2	PV des élections de délégué du personnel		
	8. Montant maximum des marchés ou contrats auxquels le prestataire peut soumissionner	8.1Seuil	**illimité**		
	9. Expérience dans la réalisation des prestations concernées	9.1	Référence d'un marché d'objet similaire, d'un montant au moins égal à 6 milliards ou de deux (02) marchés dont la valeur cumulée est au moins égale à 8 milliards, dans les dix (10) dernières années		
B	***1. Domaine d'intervention***	***1.1***	***Tous travaux d'électrification par système solaire dont le montant est supérieur à un milliard (1 000 000 000) FCFA***		
	2. Situation administrative (cf. document CNPS)	2.1 Nombre de personnes employées	Entre cent-un (101) et deux cents (200) employés		
		2.2 Masse salariale	Au moins égale à 10% du chiffre d'affaires moyen des trois (03) dernières années		
	3. Chiffre d'affaires	3.1	Chiffre d'affaires annuel hors taxes supérieur à un milliard (1 000 000 000) FCFA et n'excédant pas dix milliards (10 000 000 000) FCFA		
	4. Personnel technique permanent	4.1	1 Ingénieur du génie électrique (BACC+5) + 6 ans d'expérience ou (BACC+3) +8 ans d'expérience en gestion des projets électriques d'énergie Renouvelable		
		4.2	1 Ingénieur du génie mécanique ou équivalent (BACC+5) +6 ans ou (BACC + 3) +8 ans d'expérience en construction et maintenance des installations des équipements solaires y compris réseaux associés MT/BT ou centrales thermique ou éclairage public		
		4.3	1 Ingénieur topographe ou équivalent (BACC+5) + 6 ans ou (BAC+3) +8 ans d'expérience ou équivalent		

		4.4	1 Technicien supérieur du génie Civil ou Rural (BACC+ 2) +5 ans d'expérience ou équivalent		
		4.5	1 Technicien supérieur du Génie électrique (BACC+2) +5 ans d'expérience en installation et maintenance des équipements solaires		
	5. Moyens techniques et logistiques propres	5.1	1 Dispositif de levage (camion grue, camion nacelle.)		
		5.2	1 Tractopelle		
		5.3	1 Compacteur manuel		
		5.4	1 Tendeur de câble (grenouille)		
		5.5	2 Tire-câble (tire fort)		
		5.6	3 Telluromètres		
		5.7	2 GPS		
		5.8	1 Station totale		
		5.9	1 Table Traçante		
		5.10	2 Dispositifs de mise en terre en court-circuit		
		5.11	3 Tronçonneuses		
		5.12	1 Groupe électrogène		
B		5.13	2 Palans mobiles		
		5.14	2 Solarimètre		
		5.15	4 Chignoles		
		5.16	4 Décamètres		
		5.17	3 Pinces à sertir		
		5.18	2 Vibreurs à béton		
		5.19	2 Postes à souder		
		5.20	4 Meules électrique		
		5.21	1Compresseur à air		
		5.22	1 Suppresseur		
		5.23	1 Brosse télescopique		
		5.24	3 Véhicules de liaison de 4×4		
		5.25	Surface des bureaux supérieure ou égale à 200 mètre carrés		
	6. Degré de respect des normes de QHSE	6.1Profil du personnel	1 Responsable en QHSE (BAC+2 en qualité/ hygiène/ sécurité/ environnement)		
		6.2 Matériel et logistique	6Lots d'équipement de protection individuelle (casques, casques de protection auditive, masque de protection respiratoire, chasubles, chaussures de sécurité, gants)		
			1 Lot d'équipement de protection collective (triangle, cônes, ruban de balisage)		
			1 Infirmerie interne ou existence d'une Convention avec une formation sanitaire ou contrat avec un médecin du travail		
		6.3Organisation mise en place	Existence d'un comité d'hygiène et de sécurité opérationnel et conforme à la réglementation		
			Tenue du registre des contrôles médicaux		
	7- Niveau de respect de la législation du travail en vigueur au Cameroun	7.1	Assurance responsabilité civile		
		7.2	PV des élections des délégués du personnel		

	8. Montant maximum des marchés ou contrats auxquels le prestataire peut soumissionner	8.1 Seuil	**20 milliards FCFA**		
	9. Expérience dans la réalisation des prestations concernées	9.1	Référence d'un marché d'objet similaire, d'un montant au moins égal à 600 millions ou de deux (02) marchés dont la valeur cumulée est au moins égale à 800 millions, dans les dix (10) dernières années		
C	***1. Domaine d'intervention***	***1.1***	***Centrale solaire raccordée à un poste élévateur + réseau MT + poste MT/BT + réseau BT. Centrale solaire raccordée au réseau BT ou alimentation individuelle supérieure à 5 kW, Electrification par kits solaires individuels, Eclairage public par centrale solaire raccordée aux lampadaires solaires et Eclairage public par lampadaires solaires individuels, Réhabilitation des équipements de la centrale solaire, Réhabilitation de l'éclairage public solaire Entretien courant des équipements solaires (nettoyage des panneaux, remplacement des lampes et batteries.)***		
	2. Situation administrative (cf. document CNPS)	2.1. Nombre de personnes employées	Entre vingt et un (21) et cent (100) employés		
		2.2 Masse salariale	Au moins égale à 10% du chiffre d'affaires moyen des trois (03) dernières années		
	3. Chiffre d'affaires	3.1	Chiffre d'affaires annuel hors taxes supérieur à cent millions (100 000 000) FCFA et n'excédant pas un milliard (1 000 000 000) FCFA		
	4. Personnel technique permanent	4.1	1 Ingénieur du génie électrique ou équivalant (BACC+5) +4 ans d'expérience ou (BACC + 3) +6 d'expérience en construction et maintenance des installations des équipements solaires y compris réseaux associés MT/BT ou centrales thermiques ou éclairage public		
		4.2	1 Technicien supérieur (BACC+ 2) ou équivalant du génie Civile, mécanique ou Rurale +5 ans d'expérience en topographie des ouvrages électriques de transport ou de distribution de l'électricité		
		4.3	1 Technicien supérieur du Génie électrique (BACC+2) + 5 ans d'expérience.		
	6. Moyens techniques et logistiques propres	5.1	3 Chignoles		
		5.2	3 Décamètres		
		5.3	1 Solarimètre		
		5.4	1 Tire-câble (tire fort)		
		5.5	2 Telluromètres		
		5.6	1 GPS		
		5.7	1 Théodolite		
		5.8	1 Dispositif de mise en terre en court-circuit		
		5.9	3 Meules électriques		
		5.10	1 Compresseur à air		
		5.11	1 Suppresseur		
		5.12	1 Brosse télescopique		
		5.13	2 Tronçonneuses		

C		5.14	1 Groupe électrogène		
		5.15	1 Pince à sertir		
		5.16	1 Palan mobile		
		5.17	1 Poste à souder		
		5.18	1 Tendeur de câble		
		5.19	2 Véhicules de liaison 4x4		
		5.20	Surface des bureaux supérieure ou égale80 mètres carrés		
	6. Degré de respect des normes de QHSE	6.1 Matériel et logistique	3Lots d'équipements de protection individuelle (casques, casques de protection auditive, masque de protection respiratoire, chasubles, chaussures de sécurité, gants)		
			1 Lot d'équipements de protection collective (triangle, cônes, ruban de balisage)		
			1 Infirmerie interne ou existence d'une Convention avec une formation sanitaire ou contrat avec un médecin du travail		
		6.2 Organisation mise en place	Existence d'un comité d'hygiène et de sécurité		
			Tenue du registre des contrôles médicaux		
	7- Niveau de respect de la législation du travail en vigueur au Cameroun	7.1	Assurance responsabilité civile		
		7.2	PV des élections des délégués du personnel		
	8. Montant maximum des marchés ou contrats auxquels le prestataire peut soumissionner	8.1 Seuil	**2 milliards de FCFA**		
	9. Expérience dans la réalisation des prestations concernées	9.1	Référence d'un marché d'objet similaire, d'un montant au moins égal à 60 millions ou de deux (02) marchés dont la valeur cumulée est au moins égale à 80 millions, dans les dix (10) dernières années		
D	***1. Domaine d'intervention***	***1.1***	***Centrale solaire raccordée au réseau BT ou alimentation individuelle supérieure à 5 kW. & Electrification par kits solaires individuels Eclairage public par centrale solaire raccordée aux lampadaires solaires & Eclairage public par lampadaires solaires individuels, Réhabilitation des équipements de la centrale solaire, Réhabilitation de l'éclairage public solaire, Entretien courant des équipements solaires (nettoyage des panneaux, remplacement des lampes et batteries.)***		
	2. Situation administrative (cf. document CNPS)	2.1. Nombre de personnes employées	Entre six (06) et vingt (20) employés		
		2.2 Masse salariale	Au moins égale à 10% du chiffre d'affaires moyen des trois (03) dernières années		
	3. Chiffre d'affaires	3.1	Chiffre d'affaires annuel hors taxes supérieur à quinze millions (15 000 000) FCFA et n'excédant pas cent million (100 000 000) FCFA		
	4. personnel technique permanent	4.1	1 Ingénieur du génie Electrique ou mécanique (BACC+5) +2 ans ou (BACC+3) +4 ans d'expérience ou 1 technicien supérieur (BACC+2) +7 ans d'expérience ou équivalent		
		4.2	1 Technicien en électricité + 5 ans d'expérience		

D	5. Moyens techniques et logistiques propres	5.1	1 Tendeur de câble (grenouille)		
		5.2	1 Tire-câble (tire fort)		
		5.3	1 Telluromètre		
		5.4	1 GPS		
		5.5	1 Théodolite		
		5.6	1 Dispositif de mise en terre en court-circuit		
		5.7	2 Meules électriques		
		5.8	2 Chignoles		
		5.9	1 Suppresseur à eau		
		5.10	1 Brosse télescopique		
		5.11	1 Tronçonneuse		
		5.12	1 Groupe électrogène		
		5.13	1 Pince à sertir		
		5.14	1 Décamètre		
		5.15	1 Poste à souder		
		5.16	4 Jeux de matériel de fouille (pioche, plantoir, pelle)		
		5.17	1 Solarimètre		
		5.18	1 Caisse à outil mécanicien (jeux de clefs plates et à pipe, jeux de clefs à l'aine ou clef malle, marteau, poinçon, brosse métallique, scie à métaux, jeu de tournevis, mètre niveau à bulbe)		
		5.19	1 Caisse à outil électricien (jeu de clefs plates et à pipe isolées, jeu de clef à l'aine ou clef mâle isolée, marteau, poinçon, brosse métallique, scie à métaux, jeu de tournevis isolés, mètre niveau à bulbe, testeur électrique, Multimètre électrique, ruban adhésif, gang BT et MT, lunettes de protection, pince ampère-métrique)		
		5.20	2 Moyens de locomotion motorisés		
		5.21	Surface des bureaux supérieure ou égale à 20 mètres carrés		
	6. Degré de respect des normes de QHSE	6.1 Matériel et logistique	2Lot d'équipement de protection individuelle (casques, casques de protection auditive, masque de protection respiratoire, chasubles, chaussures de sécurité, gants)		
			1 Lot d'équipement de protection collective (triangle, cônes, ruban de balisage)		
	7. Montant maximum des marchés ou contrats auxquels le prestataire peut soumissionner	7.1 Seuil	**200 millions de FCFA**		
	8. Expérience dans la réalisation des prestations concernées	8.1	Référence d'un marché d'objet similaire, d'un montant au moins égal à 9 millions ou de deux (02) marchés dont la valeur cumulée est au moins égale à 12 millions, dans les dix (10) dernières années		
	1. Domaine d'intervention	***1.1***	***Centrale solaire raccordée à un poste élévateur + réseau MT + poste MT/BT + réseau BT à Electrification par kits solaires individuels Eclairage public par centrale solaire raccordée aux lampadaires solaires Eclairage public par lampadaires solaires individuels Réhabilitation des équipements de la centrale solaire, Réhabilitation de l'éclairage public solaire et Entretien courant des équipements solaires (nettoyage des panneaux, remplacement***		

			des lampes et batteries.)		
E	2. Situation administrative (cf. document CNPS)	2.1 Nombre de personnes employées	Au plus cinq (05) employés		
		2.2 Masse salariale	Au moins égale à 10% du chiffre d'affaires moyen des trois (03) dernières années		
	3. Chiffre d'affaires	3.1	Chiffre d'affaires annuel hors taxes n'excédant pas quinze millions (15 000 000) FCFA		
	4. Personnel technique permanent ou Promoteur	4.1	1 Technicien en électricité + 3 ans d'expériences, spécialisé en installation et entretien des équipements solaires.		
	5. Moyens techniques et logistiques propres	5.1	1 Chignole		
		5.2	1 Décamètre		
		5.3	1 GPS		
		5.4	1 Solarimètre		
		5.5	1 Pince à sertir		
		5.6	1 Poste à souder		
		5.7	1 Tronçonneuse		
		5.8	1 Suppresseur à eau		
		5.9	1 Brosse télescopique		
		5.10	2 Jeux de matériel de fouille (pioche, plantoir, pelle		
		5.11	1 Caisse à outils pour mécanicien (jeux de clefs plates et à pipe, jeux de clefs à l'aine ou clef malle, marteau, poinçon, brosse métallique, scie à métaux, jeu de tournevis, mètre niveau à bulbe)		
		5.12	1 caisse à outils pour électricien (jeu de clefs plates et à pipe isolées, jeu de clef à l'aine ou clef mâle isolée, marteau, poinçon, brosse métallique, scie à métaux, jeu de tournevis isolés, mètre niveau à bulbe, testeur électrique, Multimètre électrique, ruban adhésif, gang BT et MT, lunettes de protection, pince ampère-métrique)		
		5.13	1 Moyen de locomotion motorisé		
		5.14	1 Lot d'équipement de protection individuelle (casques, casques de protection auditive, masque de protection respiratoire, chasubles, chaussures de sécurité, gants)		
		5.15	1 Lot d'équipements de protection collective (triangle, cônes, ruban de balisage)		
		5.16	Surface des bureaux supérieure ou égale à 12 mètres carrés		
	6. Montant maximum des marchés ou contrats auxquels le prestataire peut soumissionner	6.1 Seuil	**50 millions de FCFA**		